

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
11 février 2014  
Français  
Original : arabe

**Assemblée générale**  
**Soixante-huitième session**  
Point 110 de l'ordre du jour  
**Mesures visant à éliminer le terrorisme international**

**Conseil de sécurité**  
**Soixante-neuvième année**

**Lettres identiques datées du 10 février 2014, adressées  
à la Présidente du Conseil de sécurité par le Chargé  
d'affaires par intérim de la République arabe syrienne  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je vous informe de ce qui suit :

Des groupes terroristes armés ont commis un nouveau massacre, cette fois-ci dans le village de Maan (province de Hama). Ils ont tué des familles entières et nombre de femmes, d'enfants, de vieillards et de personnes handicapées et ont détruit une habitation après l'autre. Ils avaient attaqué ce lieu à maintes reprises dans le passé et contraint la population à se déplacer, dans le cadre d'une machination régionale et internationale visant à saper l'unité du peuple syrien et à défaire le tissu social.

Ce massacre prouve, une fois de plus, que les terroristes et ceux qui les appuient continuent de tuer des Syriens en toute impunité et de manifester un mépris flagrant à l'égard des efforts visant à parvenir à un processus politique crédible, susceptible de mettre un terme à l'annihilation systématique, par ces groupes terroristes, du peuple syrien, de ses infrastructures et de son patrimoine culturel.

Ceux qui prônent la lutte contre le terrorisme ont trop longtemps fermé les yeux sur cette menace insidieuse qui pèse sur la Syrie, les pays de la région et le monde en général. Ils ont choisi d'exploiter la situation en Syrie pour marquer des points politiques, ce qui leur permet de faire avancer leurs intérêts dans la région et tout particulièrement d'étendre leur hégémonie sur les peuples et leurs ressources. La Syrie souligne que ces États qui forment, arment, financent, hébergent des terroristes, les aident à s'infiltrer dans le pays et instrumentalisent les médias pour inciter au « jihad » portent la responsabilité de la propagation du terrorisme et de la menace directe qu'il représente pour la paix et la sécurité régionales et internationales.

La Syrie demande au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et au Conseil de sécurité de condamner fermement ce massacre, ainsi que ses auteurs et ceux qui les aident à commettre ces crimes sur son territoire. Le moment de la



vérité et de la transparence est venu. Il faut également appliquer les résolutions du Conseil de sécurité relatives à la lutte contre le terrorisme et notamment la résolution 1373 (2001). Les massacres perpétrés par les groupes terroristes armés en Syrie prouvent une fois de plus que la tâche fondamentale qui attend l'ONU, et plus précisément le Conseil de sécurité, est de mettre un terme à la violence et de lutter contre le terrorisme, quel que soit le lieu où il est commis.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale au titre du point 110 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim  
(*Signé*) Mazen **Adi**

---